

**CONCERTATION PRÉALABLE  
À LA CRÉATION DE LA ZAC CAMBAIE-OMÉGA  
DU 9 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2020**

**CAHIER D'ACTEURS**

**NOM DE LA STRUCTURE** \_\_\_\_\_

**PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE** \_\_\_\_\_  
(statut, coordonnées, objectifs et missions)

CONCERTATION PRÉALABLE  
À LA CRÉATION DE LA ZAC CAMBAIE-OMÉGA  
DU 9 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2020

**EXPRIMEZ-VOUS !**

**VOTRE CONTRIBUTION**  
(8000 signes maximum, espaces compris)

Large empty rectangular area for writing contributions.

CONCERTATION PRÉALABLE  
À LA CRÉATION DE LA ZAC CAMBAIE-OMÉGA  
DU 9 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2020

**EXPRIMEZ-VOUS !**

## VOTRE CONTRIBUTION

(suite)

Empty space for user contribution.

## LES RÈGLES

# DU CAHIER D'ACTEURS

### QU'EST-CE QU'UN ACTEUR ?

Un acteur peut être une collectivité territoriale, une chambre consulaire, un parti politique, un établissement public, une entreprise, une association ou une personne, qui souhaite prendre une part active à la concertation publique sur le projet d'Écoquartier Cambaie-Oméga.

### QU'EST-CE QU'UN CAHIER D'ACTEURS ?

Un cahier d'acteurs est une contribution écrite rédigée par un acteur du débat. L'objectif est de mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées les opinions et points de vue sur la problématique concernée. Toute contribution d'une personne morale qui émettra des propositions portant sur le projet soumis à concertation sera publiée sous la forme d'un cahier d'acteurs. Ce format est identique pour tous les cahiers d'acteurs de manière à respecter une stricte égalité de traitement entre les contributeurs. Cette contribution est libre et volontaire, son contenu est de la totale

et entière responsabilité de son auteur et n'engage que lui-même.

Pour être recevable, il faut que cette contribution écrite respecte les règles suivantes : qu'elle fasse part d'observations, de propositions, d'un avis, d'une opinion sur le projet qu'elle soit argumentée et qu'elle vienne enrichir le débat qu'elle respecte les règles de corrections et de bonne conduite que son auteur s'identifie clairement qu'elle ne soit pas le relais d'un intérêt personnel ou l'occasion d'une promotion personnelle.

### COMMENT TRANSMETTRE VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

Le TCO, maître d'ouvrage du projet, reçoit et valide la recevabilité de la contribution écrite, elle est diffusée durant la concertation sur le site tco.re.

Les textes du cahier d'acteurs sont à adresser par courrier électronique à l'adresse [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re) sous format word (en respectant le calibrage indiqué dans le gabarit) ou directement intégrés dans le PDF modifiable du cahier d'acteurs.

### COMMENT EST DIFFUSÉ VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

Les cahiers d'acteurs sont, comme l'ensemble des documents de la concertation : mis en ligne sur le site internet [tco.re](http://tco.re) ou adressés gratuitement par voie postale à toute personne en faisant la demande (par téléphone, par courrier postal ou électronique). Les cahiers d'acteurs sont diffusés uniquement pendant la période de la concertation. A la fin de la concertation, les cahiers d'acteurs sont joints comme annexes du bilan de la concertation dressé par le maître d'ouvrage.